

FLASH MAI 2020 COMMUNE D'AMY

CEREMONIE DU 8 MAI

En application des mesures gouvernementales, la cérémonie du 8 mai prochain n'aura pas lieu, toutefois, et afin de perpétuer notre devoir de mémoire, les bâtiments et monument de la commune seront pavés et une gerbe sera, comme habituellement déposée au monument aux morts.

PERMANENCE DE MAIRIE

Dès le jeudi 28 mai et uniquement le jeudi pour l'instant, la permanence de mairie sera de nouveau assurée aux horaires suivants : 11h ⇔ 13h. Pour les personnes ne pouvant se déplacer sur ces créneaux, un rendez-vous peut être programmé en contactant notre secrétaire au : 07 66 63 59 21

Cette permanence s'effectuera dans la salle du Conseil, pour assurer la protection de chacun et pour la confidentialité des affaires traitées, nous ne recevrons pas plus de 3 personnes à la fois par dossier.

Une signalisation sera installée.

DISTRIBUTION DES MASQUES

La Société DAYLICER basée à Faverolles, grâce à laquelle nous avons pu acheter les premiers masques, nous offre « gratuitement » un second lot de masques dont nous souhaitons vous faire bénéficier.

Nous avons fait le choix de vous les proposer pour que vous puissiez être protégés dans l'urgence de la situation actuelle.

Ces masques sont identiques aux premiers qui vous ont été distribués et ils sont une protection complémentaire pour le déconfinement envisagé le 11 mai prochain.

Si ces masques ne vous conviennent pas pour des raisons qui sont vôtres, merci de ne pas venir les retirer, mais il ne doit pas y avoir de gaspillage en masque.

Certes, ces masques ne sont pas des articles issus de la dernière mode et ils s'effilochent.

Sur ce dernier point, il suffit de couper les fils qui dépassent et pour les personnes qui le peuvent, les surfiler.

Ils sont en triple épaisseurs comme vous pourrez le constater sur la notice ci-dessous. Ils ont été utilisés en usine agro-alimentaire (alternative à l'absence de masques).

Vous pourrez retirer ces masques à la mairie dès **le jeudi 14 mai prochain entre 11h et 13h** et nous espérons recevoir, d'ici là, ceux promis par Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts de France, qui doivent nous arriver pour le 11 mai.

FICHE TECHNIQUE MASQUE DE CONFINEMENT SIMPLIFIE

Attention : Ne se substitue pas aux masques normalisés (FFP1, FFP2, IR, IIR)

Dans le contexte de crise sanitaire majeure que nous traversons aujourd'hui, demain, et pour un certain temps ; nos masques proposés sont une alternative à l'absence de masques ou à un masque confectionné par soi-même. Les masques ne se substitue pas aux masques normalisés FFP1, FFP2, IR, IIR.

Conditions d'utilisation :



Repassage à la vapeur (110° maximum) à 2cm au-dessus du masque



Laver à 60° cycle court (entre 45 et 60 minutes) à part de tout autre linge, essorage fort (entre 1200 et 1400 tr/mn)

Avec détergent classique avant la première utilisation et après chaque utilisation dès qu'il est retiré ou au bout de 4 heures d'utilisation continue maximum. Repassage à 110° si nécessaire à cause du retrait.



Laisser sécher à l'air, à plat ou suspendu (sèche-linge à éviter si possible)



Se laver les mains minutieusement avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant chaque manipulation du masque. Le masque n'exonère pas des gestes barrières et des règles de confinement.

Durée de vie du masque : 10 lavages = 10 utilisations

Composition : 70% de coton, 29% de polyester, 1% de lycra.

Masque fait d'un tissu multicouche lavable composé de :

- ✚ 2 couches de polyester/coton,
- ✚ 1 couche molletonnée de polyester texturé « gonflant »,
- ✚ 1 bande élastique de chaque côté du masque,
- ✚ 1 poche supérieure pour accueillir une tige métallique non fournie) pour un maintien au nez optimal. Un trombone déplié peut facilement s'insérer dans le haut du masque puis être déformé afin que le masque épouse la forme du nez et maintenu plaqué contre le visage.

Poids tissu : 260g/m2 : dimensions : environ 23 X 12 : épaisseur : 6 mm